

# Avis Public

Outremont  
**Montréal** 

## ORDONNANCES

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire substitut de l'arrondissement d'Outremont, que le conseil de l'arrondissement d'Outremont a adopté, le 15 janvier 2018, les ordonnances suivantes:

**ORDONNANCE OCA18 16 0015** autorisant, dans le cadre de l'événement « La Foulée des Parcs 2018 », qui aura lieu le dimanche, 10 juin 2018, de 7 h à 12 h, la fermeture à la circulation automobile sur diverses rues de l'arrondissement.

**ORDONNANCE OCA18 16 0016** autorisant pour la tenue de la quatrième édition du « Ouf ! Festival » dans le cadre de « Montréal en lumières – Nuit blanche » qui aura lieu le samedi 3 mars 2018 et dans le cadre du festival « Le Cabaret des Casteliers » qui aura lieu du jeudi 8 mars au dimanche 11 mars 2018 inclusivement :

- l'occupation du Pavillon du parc Saint-Viateur, du 2 au 12 mars 2018;
- une dérogation à l'article 3 du *Règlement concernant les parcs et endroits publics* (1107) afin de permettre l'occupation du parc Saint-Viateur après 23 h, du 3 mars au 11 mars 2018;
- une dérogation à l'article 6, paragraphes e) et g), du *Règlement concernant les parcs et endroits publics* (1107).

Toute personne intéressée peut consulter ces ordonnances au Secrétariat d'arrondissement situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Outremont, du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.

Montréal, ce 31 janvier 2018

Me Julie Desjardins, avocate  
Secrétaire substitut de l'arrondissement

